



HAL
open science

Des enjeux démographiques distincts

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Des enjeux démographiques distincts. Constructif, 2023, 65, pp.14-17. 10.3917/const.065.0014 . halshs-04212541

HAL Id: halshs-04212541

<https://shs.hal.science/halshs-04212541>

Submitted on 20 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gérard-François Dumont

Professeur émérite à Sorbonne Université, président de *Population & avenir*.

Des enjeux démographiques distincts

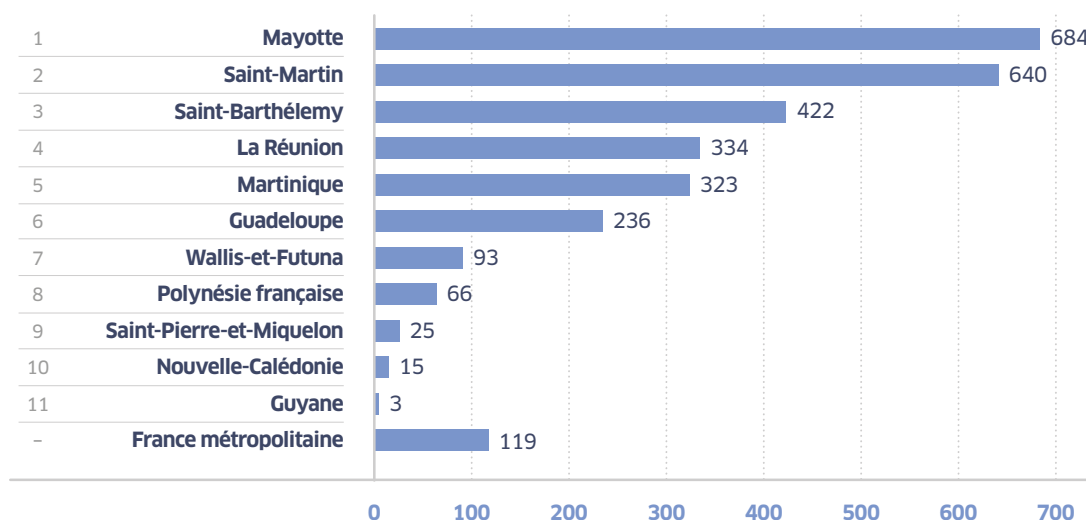
Les outre-mer connaissent des dynamiques démographiques distinctes. Des écarts considérables les affectent. Vieillesse et dépeuplement touchent notamment la Martinique et la Guadeloupe. À l'inverse, la Guyane et Mayotte conjuguent fécondité et immigration élevées. Les enjeux démographiques ultramarins, qui ne sont jamais comparables à ceux de la France métropolitaine, composent un ensemble très contrasté, appelant des politiques différenciées.

Les outre-mer français comptent un nombre d'habitants très variable, soit plus de 860 000 habitants à La Réunion et moins de 6 000 habitants dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Mique-

lon. De même, leur densité de population varie entre des extrêmes opposant Mayotte et Saint-Martin, avec plus de 600 habitants par kilomètre carré, à l'immense Guyane, moins de 4 habitants par kilomètre carré.

LA DENSITÉ DE POPULATION DES OUTRE-MER FRANÇAIS

● Nombre d'habitants au km²



Source : © Gérard-François Dumont. Chiffres INSEE, recensement de la population 2019, et pays et collectivités d'outre-mer.

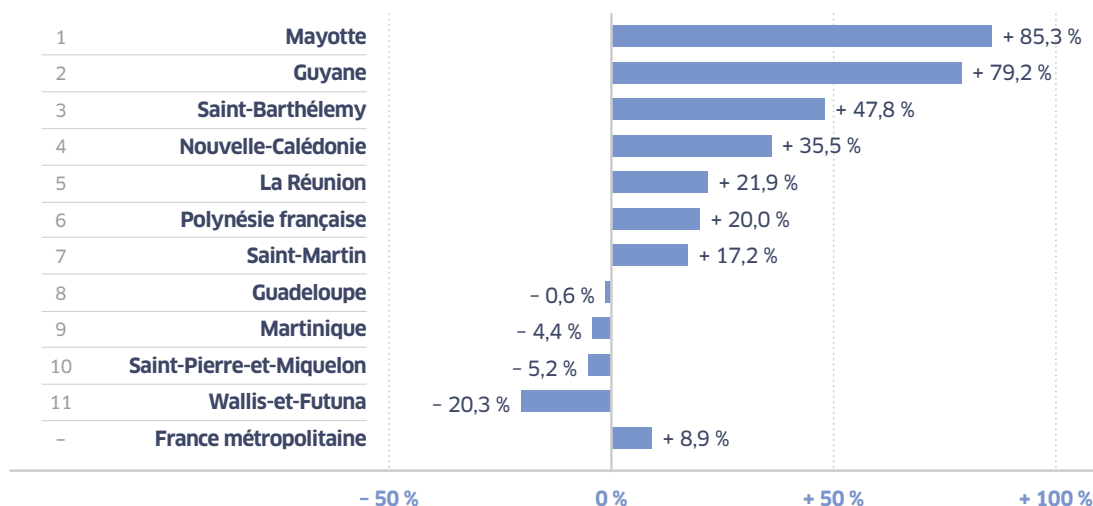
Quatre outre-mer en d peuplement

Une premi re diff rence  vidente oppose les outre-mer dont la population a augment  dans les premi res d cennies du XXI  si cle, au nombre de sept, et ceux dont la population a diminu , au nombre de quatre, soit la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna. La Guadeloupe et la Martinique ont certes conserv  un taux d'accroissement naturel positif, donc un exc dent des naissances sur les d c s, mais ce dernier a nettement diminu  sous l'effet d'une f condit  qui,   la fin des ann es 2010, est devenue

 gale ou inf rieure au seuil de simple remplacement des g n rations, qui est de 2,1 enfants par femme. Dans le m me temps, le taux d'accroissement migratoire s'est trouv  constamment n gatif, essentiellement en raison de d parts de jeunes adultes vers la France m ropolitaine, en vue de poursuivre une formation sup rieure ou de trouver un emploi, plus nombreux que les arriv es (retours notamment au moment de la retraite ou arriv es de pays  trangers, comme Ha ti). Le d peuplement est plus important en Martinique qu'en Guadeloupe, car l'abaissement de la f condit  y a  t  plus pr coce et y est plus intense.

L' VOLUTION DE LA POPULATION DES OUTRE-MER FRAN AIS

●  volution du nombre d'habitants (1999-2019)



Source :   G rard-Fran ois Dumont. Chiffres INSEE, recensement g n ral de la population 1999 et recensement de la population 2019, et pays et collectivit s d'outre-mer.

La baisse de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon s'inscrit aussi dans le contexte d'une faible f condit    laquelle s'ajoute une composition par  ge vieillie engendrant un d ficit naturel. Son autre cause est l' migration, notamment vers le Canada, en vue de poursuivre des  tudes sup rieures ou d'obtenir un travail. Elle s'est trouv e amplifi e par les moindres opportunit s d'emplois dans la p che et, en cons quence, par un fort taux de ch mage, depuis les accords de 1994 avec le Canada se traduisant par l'arr t de la grande p che.

Wallis-et-Futuna a certes connu une forte augmentation de sa population au XX  si cle, sous l'effet de la transition d mographique¹. Sa croissance d mographique a m me atteint des sommets entre 1976 et 1983 quand, en plus d'un solde naturel tr s positif, le solde migratoire fut lui aussi positif. En effet, pendant cette p riode, de nombreux Wallisiens et Futuniens sont revenus de Nou-

velle-Cal donie, o  ils  taient partis travailler dans les mines, ou du Vanuatu,   la suite de son ind pendance.

Mais depuis 1983, le solde migratoire est nettement n gatif. Comme le solde naturel n'a, dans le m me temps, cess  de d cro tre en raison de la forte diminution de la f condit  (4,5 enfants par femme en 1983 et 2,1 au seuil des ann es 2020) le taux d'accroissement de la population s'est contin ment abaiss  et demeure n gatif depuis 2003.

Deux croissances d mographiques exceptionnelles

Parmi les sept outre-mer dont la population a augment  pendant les deux premi res d cennies du XXI  si cle, il faut distinguer deux tr s fortes croissances, Mayotte et la Guyane, et cinq croissances nettement moindres.

1. Concernant ce concept, voir G rard-Fran ois Dumont, *G ographie des populations. Concepts, dynamiques, prospectives*, Paris, Armand Colin, 2023.

Mayotte connaît à la fois une fécondité très élevée, 4,4 enfants par femme, et des flux migratoires entrants qui favorisent une forte natalité. Ces flux comportent deux composantes. La première, assez modeste, tient aux arrivées de ressortissants de la métropole pour contribuer à l'organisation administrative et au développement éducatif et des infrastructures de Mayotte. La seconde correspond aux arrivées massives des îles comoriennes voisines, et principalement de la plus proche, Anjouan. Au fil des décennies, en dépit des efforts de la France pour enrayer sur la mer la venue des bateaux kwassakwassa, qui transportent les Comoriens, ces flux massifs ne tarissent pas. Ils tiennent aussi à la volonté de Comoriennes de bénéficier des meilleures infrastructures sanitaires de Mayotte pour elles-mêmes et leurs enfants à naître, puis pour leur accouchement et, ensuite, pour bénéficier de l'offre mahoraise en matière de protection maternelle et infantile ou d'éducation scolaire. La migration comorienne est stimulée par l'objectif de voir les enfants naître sur le territoire français, ce qui leur permettra plus tard d'obtenir aisément la nationalité française.

Toutefois, au début du XXI^e siècle, le taux d'accroissement migratoire de Mayotte devient négatif car les importants flux d'immigration sont plus que compensés par des flux d'émigration qui sont pour l'essentiel liés à des migrations internes à la France. Les départs concernent d'une part des Français nés en France hors Mayotte qui, après une période professionnelle à Mayotte, notamment dans la fonction publique d'État, continuent leur carrière ou prennent leur retraite dans un autre département. D'autre part, un flux croissant de jeunes Mahorais va poursuivre des études supérieures ou entreprendre la recherche d'un emploi à La Réunion ou en France métropolitaine. Puis, dans les années 2010, ces flux de départ sont à nouveau compensés par des flux très élevés d'arrivées venant de l'étranger, des ressortissants d'Afrique orientale ou de Madagascar s'ajoutant aux Comoriens.

La forte hausse de la population de la Guyane additionne une fécondité très élevée, la plus élevée d'Amérique, 3,5 enfants par femme², avec d'importants flux migratoires. Pendant les décennies 1970 et 1980, la Guyane voit l'arrivée de plusieurs types de population liée au développement du centre spatial de Kourou : des personnes qualifiées pour satisfaire les besoins directs de main-d'œuvre pour une telle activité; des militaires, chargés notamment de protéger la base, avec l'arrivée du 3^e régiment étranger d'infanterie. En outre, la réalisation de nombreuses installations et d'aménagements immobiliers et urbains nécessaires à l'accueil de ces activités et de ces populations a attiré de la main-d'œuvre des pays voisins, comme le Suriname ou le Brésil.

Dans le même temps, dans le contexte sud-américain, la Guyane est particulièrement attractive car ce départ

ement offre des conditions de vie meilleures et des perspectives de naturalisation pour les enfants qui y naissent en vertu du droit français de la nationalité. D'autres flux migratoires entrants proviennent de Haïti. Quant aux départs, ils concernent des jeunes Guyanais qui partent pour effectuer des études supérieures ou trouver un emploi dans l'Hexagone. Les flux sortants tiennent également à des métropolitains qui, après avoir effectué une partie de leur carrière professionnelle en Guyane, repartent vers une autre région française.

La Guyane et Mayotte présentent deux singularités sans équivalent dans les autres outre-mer : une fécondité très élevée et un nombre d'étrangers supérieur à celui des immigrés. Ainsi à Mayotte, aux immigrants, c'est-à-dire aux personnes y résidant et nées à l'étranger (82 000 selon le dernier recensement, en 2017), s'ajoutent des personnes nées à Mayotte mais de nationalité étrangère (plus de 40 000 en 2017). En conséquence, alors que les immigrés représentent 36 % de la population de Mayotte en 2017, les étrangers forment près de la moitié de la population, 48 % en 2017. Sans être aussi élevés, les résultats sont semblables en Guyane, avec 36 % d'étrangers et 30 % d'immigrés. Dans les deux cas, la différence entre les deux pourcentages tient pour l'essentiel aux enfants de femmes comoriennes et surinamiennes ayant accouché respectivement à Mayotte et en Guyane au moins pour un de leurs enfants. Concernant Mayotte, il n'est pas impossible que l'écart s'accroisse compte tenu de la mesure de suspension du droit du sol adoptée le 10 septembre 2018 par le Parlement par suite d'un amendement à la loi asile et immigration : pour qu'un enfant qui naît sur le territoire mahorais obtienne la nationalité française, il faut désormais qu'au moins l'un de ses parents réside sur le territoire français de manière régulière et ininterrompue depuis plus de trois mois.

Cinq outre-mer aux croissances démographiques variables

Considérons désormais les cinq autres outre-mer dans l'ordre d'importance de leurs croissances démographiques dans les deux premières décennies du XXI^e siècle.

À Saint-Barthélemy, la population descend d'abord de Français originaires de provinces de l'Ouest (Poitou notamment), arrivés aux XVII^e et XVIII^e siècles. À compter des années 1980, Saint-Barthélemy attire une clientèle aisée venant des États-Unis, dans des résidences secondaires de luxe, ce qui engendre un apport migratoire dans des activités de service. Parallèlement, l'île, qui doit notamment sa notoriété en métropole à Johnny Hallyday, qui y est enterré, encourage les investissements et attire de la main-d'œuvre pour les réaliser. Tout cela a concouru au doublement de la population de la fin des années 1980 à la fin des années 1990. Depuis, la popula-

2. Voir Jean-Paul Sardon, « La population des continents et des États en 2022 », *Population & avenir*, n° 760, novembre-décembre 2022.

tion a continu  d'augmenter avec l'arriv e de main-d'œuvre trouvant des emplois pour satisfaire les besoins de touristes ais s qui y s journent p riodiquement, et le nombre d'habitants d passe d sormais les 10 000, soit un quadruplement de la population au cours des cinquante derni res ann es.

La croissance de la population de Nouvelle-Cal donie s'explique d'abord par l'exc dent des naissances sur les d c s, m me s'il se r duit, avec une f condit  d sormais abaiss e   2 enfants par femme. La composante la plus importante de l'accroissement d mographique tient au solde migratoire, mais qui peut varier consid rablement selon les p riodes, en positif ou en n gatif, comme certaines ann es de la d cennie 2010, pr cis ment en fonction de l'attraction  conomique de l'archipel tr s li e aux  volutions du prix du nickel, ainsi qu'aux incertitudes politiques³.

  La R union, ces derni res d cennies, le taux d'accroissement migratoire est presque toujours n gatif : faibles arriv es de l' tranger et d parts nombreux vers la m tropole. Mais le maintien d'une f condit  nettement plus  lev e (2,5 enfants par femmes) qu'en m tropole se traduit par une croissance d mographique tr s positive.

Apr s la Deuxi me Guerre mondiale, la croissance de la Polyn sie devient importante, en raison d'une baisse rapide de la mortalit , tandis que la natalit  demeure  lev e, voire en augmentation. La population passe d'environ 48 000 habitants en 1946   100 000 en 1968, lorsque y commence la seconde  tape de la transition d mographique, caract ris e par une baisse progressive de la f condit , de la natalit , et donc du taux d'accroissement naturel. La f condit , sup rieure   6 enfants par femme dans les ann es 1950, diminue ainsi, devenant moiti  moins  lev e dans les ann es 1990 mais toujours nettement sup rieure au seuil de remplacement des g n rations. Cela n'emp che donc pas la population de continuer d'augmenter : le nombre d'habitants atteint les 150 000 vers 1980 et d passe 200 000 depuis 1990.

Cette croissance de la population, due principalement au mouvement naturel, est aussi favoris e par un mouvement migratoire alors positif. D'une part, l' migration vers la lointaine m tropole est marginale, contrairement   ce qui a pu  tre constat  pour la Guadeloupe, la Martinique ou La R union : seul existe un courant d' migration vers la Nouvelle-Cal donie, fort variable selon les ann es. D'autre part, la Polyn sie fran aise a re u plusieurs vagues d'immigration originaires de la m tropole, notamment avec l'installation en 1964 du Centre d'exp rimentation du Pacifique (CEP). La fermeture, en 1996, du CEP supprime   la fois les emplois directs et induits. L'utilisation des financements compensatoires venus de l' tat ne par-

vient pas   compenser ces emplois perdus. Un d ficit migratoire appara t pendant la p riode intercentenaire 2002-2007 et s'est accentu  depuis, avec l' migration de jeunes. Mais le solde naturel toujours positif, bien qu'en diminution constante depuis quarante ans, le compense, gr ce   la composition par  ge jeune de la population et en d pit d'une f condit  d sormais abaiss e   1,7 enfant par femme.

  Saint-Martin, le dynamisme majeur de la population a commenc  dans la seconde moiti  des ann es 1980, lorsque le territoire de cette collectivit  a connu un consid rable essor touristique en usant d'une loi de 1985 favorisant fiscalement les investissements dans l'outre-mer. La population a presque quadrupl  sous l'effet d'une forte immigration originaires de diff rents pays, dont un grand nombre d'Ha tiens ou d'Antillais anglophones trouvant l'opportunit  de s'employer dans l'industrie touristique ou dans les emplois induits par cette activit .

Au d but des ann es 2000, la hausse de la population s'est prolong e avant de laisser place   un l ger d peuplement. Courant 2017, le nombre d'habitants se trouve abaiss    34 000 habitants environ. Depuis, la baisse de la population s'est accentu e, notamment en raison de la catastrophe naturelle du 6 septembre 2017, lorsque l' le a presque compl tement  t  ravag e par l'ouragan Irma. Depuis, la reconstruction de l' le, concomitamment   la mise en place du plan de pr vention des risques naturels (PPRN), fait l'objet de r alisations mais aussi de conflits.

Ainsi, les enjeux d mographiques des outre-mer fran ais sont doublement contrast s. D'une part, aucun n'est comparable   l' volution de la France m tropolitaine. Les outre-mer qui comptent un ordre de grandeur de leur f condit  proche de la m tropole ont un taux d'accroissement migratoire n gatif ou connaissant des variations contrastant avec le caract re continu de l'immigration en m tropole. D'autre part, les  volutions selon les outre-mer sont consid rablement diff rentes. La Guyane et Mayotte  prouvent de fortes difficult s   augmenter l'offre de services publics et les infrastructures aussi rapidement que la population et   assurer la s curit  dans des territoires o  le poids des  trangers – en situation r guli re ou non – est consid rable. La Guadeloupe et la Martinique ou Saint-Pierre-et-Miquelon, bien que ne parvenant pas   offrir suffisamment d'emplois   leur population active, s'inqui tent d'une d vitalisation. En r alit , aucune politique publique s'alignant sur les r glementations m ropolitaines, ce qui est pourtant de droit dans les cinq d partements d'outre-mer, n'est de nature   apporter les bonnes r ponses aux enjeux d mographiques⁴. Des politiques publiques diff renci es sont donc n cessaires compte tenu des diversit s consid rables de peuplement et de dynamiques d mographiques. ●

3. Jean-Pierre Doumenge, « Nouvelle-Cal donie : quelle g opolitique des populations? », *Population & avenir*, n  737, mars-avril 2018. <https://doi.org/10.3917/popav.737.0014>.
4. Par exemple, comment appliquer la loi climat et r silience de 2021 en Guyane et   Mayotte compte tenu de leur forte croissance d mographique? Voir J r me Barrier et G rard-Fran ois Dumont, « Les territoires fran ais face   la sobri t  fonci re. Une r volution salutaire dans l'am nagement du territoire? », *Les analyses de Population & avenir*, n  44, avril 2023. <https://doi.org/10.3917/lap.044.0001>.